



Compte-rendu d'activité de la ligne d'écoute dédiée aux victimes de l'abbé Pierre

Janvier - Juillet 2025

Contexte

Le mouvement Emmaüs a souhaité depuis mars 2024 être accompagné dans le recueil des témoignages et l'accompagnement des victimes de l'abbé Pierre. Le groupe Égaé a manifesté son intérêt pour cette mission et a été mandaté pour mener un premier travail d'écoute et d'analyse. Ce travail a notamment permis de recueillir les témoignages de sept femmes victimes de l'abbé Pierre, ce qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport qui a été rendu public en juillet 2024 par le mouvement Emmaüs.

Le groupe Égaé a ensuite été chargé par le mouvement Emmaüs d'ouvrir un dispositif de recueil de témoignages, permettant à toutes les personnes ayant été ciblées par des violences de l'abbé Pierre ou à leurs proches d'être entendues.

Pendant plusieurs mois, les témoignages ont été recueillis, les faits décrits ont fait l'objet de recherches par Emmaüs afin de relier les dates, lieux ou événements à la vie de l'abbé Pierre. Ce travail a fait l'objet de 2 rapports publiés en septembre 2024 et en janvier 2025.

Alors qu'une nouvelle phase s'est ouverte, avec la mise en place de la CEVAP et l'avancée des discussions sur des réparations financières, Emmaüs a souhaité maintenir une ligne d'écoute si de nouvelles victimes devaient être entendues. La gestion de cette ligne d'écoute a été confiée au groupe Egaé par le mouvement Emmaüs.

Dans le cadre de cette nouvelle phase, Emmaüs a demandé au groupe Egaé de fournir un compte-rendu simple d'activité de cette ligne d'écoute dans le cadre de sa mission de recueil de la parole.

Le groupe Égaé présente ici ce compte-rendu pour la période allant du 1er janvier au 8 juillet 2025.

Le fonctionnement de la ligne d'écoute

La ligne d'écoute est composée d'une adresse électronique et d'un répondeur téléphonique sur lequel il est possible de laisser un message.

emmaus@groupe-egae.fr

01 89 96 01 53

Toutes les personnes qui contactent le dispositif se voient proposer un entretien avec un·e expert·e de la prévention des violences. Cet entretien, confidentiel, permet de recueillir la parole, de répondre aux questions posées par la personne entendue et de présenter les dispositifs de réparation non financiers prévus par le mouvement Emmaüs.

Pour certaines personnes victimes, plusieurs entretiens ont été organisés. Plusieurs victimes sont venues rencontrer le groupe Égaé à Paris.

La ligne d'écoute restant ouverte pour l'ensemble des victimes ayant sollicité le dispositif depuis le début, le groupe Égaé a parfois été sollicité pour répondre à des questions ou organiser un nouvel entretien avec une personne victime.

Chaque personne qui a contacté dans le passé ou contacte actuellement le dispositif se voit proposer de rencontrer la Commission indépendante d'études sur les violences commises par l'abbé Pierre (CEVAP). Un tableau récapitulatif et anonymisé des témoignages reçus est transmis à la CEVAP.

A partir de juillet 2025, chaque personne qui aura contacté ou contactera le dispositif sera orientée vers la Commission reconnaissance et réparation (CRR) dans le cadre des réparations financières.

Les réparations non-financières

Emmaüs a souhaité, dès la révélation des faits, proposer aux victimes qui le souhaitent des mécanismes de réparation non financiers. Ces dispositifs de soutien et d'accompagnement sont complémentaires à une réparation financière qui vient marquer une reconnaissance matérielle des violences et des conséquences subies.

Depuis juillet 2024, les victimes qui le souhaitent peuvent avoir un ou deux entretiens avec une psychologue spécialiste du psychotrauma et des violences sexuelles.

A la suite d'une demande de plusieurs victimes, le groupe Égaé a été chargé par Emmaüs d'organiser un groupe de parole, supervisé par une psychologue. Ce groupe de parole s'est réuni en mars 2025 et a rassemblé plusieurs victimes de l'abbé Pierre.

Chaque victime ou proche de victimes peut demander à rencontrer des administratrices ou administrateurs du mouvement Emmaüs. Ces temps permettent aux victimes de témoigner directement auprès d'Emmaüs. La dernière rencontre organisée date du 8 juillet 2025.

Chaque victime ou proche de victime a reçu un courrier d'Emmaüs à son nom reconnaissant la réalité des violences commises par l'abbé Pierre.

Les témoignages reçus

Depuis janvier 2025, le groupe Égaé a reçu des informations concernant 12 personnes ayant été victimes de l'abbé Pierre. 7 de ces témoignages concernent des personnes mineures.

Ces témoignages ont été anonymisés afin qu'aucun élément ne permette de reconnaître les personnes concernées.

HH., aujourd'hui décédée, a confié à un proche, très jeune à l'époque, avoir subi un baiser forcé et un contact sur les seins lors d'une entrevue avec l'abbé Pierre. Elle a témoigné quelques temps après auprès d'une proche plus âgée, en parlant d'un acte sexuel avec pénétration. Les faits se sont déroulés dans les années 80. HH. était engagée dans des associations humanitaires. Une personne proche de HH. nous a adressé le témoignage.

II. raconte qu'elle était dans une communauté de sœurs à la fin des années 70, début des années 80. Elle était sans domicile et âgée d'une vingtaine d'années. L'abbé Pierre est passé dans le couvent et à la fin d'un échange, il a serré la main à tout le monde. Il s'est approché de II., très près, et l'a embrassée sur la joue. II. précise qu'elle n'a pas été traumatisée mais qu'elle s'en souvient encore aujourd'hui. Elle a souhaité apporter son témoignage en soutien aux autres victimes.

JJ. a subi un contact non sollicité sur les seins en 1992 au domicile de l'abbé Pierre lorsqu'elle avait 21 ans.

LL. a subi un contact entre ses cuisses, sous sa jupe, alors qu'elle voyageait en 1953, dans le même wagon que l'abbé Pierre en train vers le sud de la France. Elle avait 17 ans. Lors d'un passage sous un tunnel, alors qu'il faisait noir dans le wagon, l'abbé Pierre a mis sa main entre les cuisses de LL. et l'a remontée. Les sœurs qui ont accueilli LL. à son arrivée lui ont dit qu'elle avait tout imaginé. LL. raconte que sa foi a beaucoup diminué après ces violences.

MM. a décrit dans un mail adressé au dispositif de témoignage au moins trois faits de violences sexuelles lorsqu'elle avait 10 ans. À la suite de la réception de ce témoignage, le groupe Égaé a proposé de rencontrer la victime, qui n'a pas souhaité être reçue, les faits étant trop douloureux. Les faits décrits dans le mail se sont déroulés dans les années 90, dans une communauté Emmaüs. Elle raconte avoir été

emmenée à l'abbé Pierre par son père, qui commettait également des violences sexuelles sur des enfants. Le peu d'informations recueillies et le souhait de la victime de ne pas en parler n'ont pas permis de signaler les faits à la justice.

NN. raconte un contact physique non consenti au milieu des années 2000, juste après une messe.

OO. et sa sœur, **PP.** ont été victimes dans leur enfance de violences sexuelles répétées par d'autres adultes, dans le cadre d'activités criminelles organisées à la fois par leurs parents et par un couple qui était responsable d'une association locale Emmaüs. Dans le cadre d'un séjour dans une maison achetée par ce couple pour Emmaüs au milieu des années 70, elles ont été victimes de l'abbé Pierre. Le récit de OO. fait état d'une masturbation de l'abbé Pierre sur son sexe alors qu'elle venait d'avoir 11 ans. Selon le témoignage de OO., l'abbé Pierre prétextait un jeu du type "la petite bête qui monte" pour lui toucher le sexe. Sa sœur (PP.) lui a confié avoir subi une fellation forcée à ses 15 ans. OO. a été indemnisée par l'Inirr pour les violences commises par des religieux et par un prêtre. Elle n'avait à l'époque pas parlé de l'abbé Pierre, pensant que personne ne la croirait.

RR. a subi un contact sexuel sur les fesses lors d'une conférence réalisée par l'abbé Pierre en 1997 à Marseille. Elle avait 15 ans. Le récit de RR. nous a été transmis par un proche.

TT. a été victime de l'abbé Pierre dans les années 50 sans qu'il soit possible d'identifier la nature exacte des faits. Elle a fait appel aux services de la mairie pour que l'abbé Pierre cesse de l'importuner. Deux petits-enfants de TT. nous ont contactés.

Le groupe Égaé a reçu un message d'une association d'aide aux victimes qui accompagne une femme ayant subi des violences sexuelles et physiques commises par l'abbé Pierre alors qu'elle était adolescente et pendant plusieurs années. A ce jour, la personne n'a pas souhaité témoigner auprès du dispositif.

Un homme s'est présenté dans une communauté Emmaüs en juillet pour témoigner, selon ses propos "de graves faits d'abus" commis par l'abbé Pierre lorsqu'il avait 15 ans. A ce jour, le groupe Égaé n'a pas pu entrer en contact avec lui.

Un témoignage a également été transmis à Emmaüs et au groupe Égaé concernant le comportement de l'abbé Pierre. D'après les éléments reçus, l'abbé Pierre serait intervenu pour faire cesser une enquête de police sur des violences sexuelles sur mineur commises par le responsable d'une communauté.

Deux signalements à la justice

A la demande d'Emmaüs, le groupe Égaé a rédigé deux notes en vue d'un signalement à la justice.

La première concerne le témoignage, retrouvé dans les archives personnelles de l'abbé Pierre, d'un jeune garçon faisant état de violences physiques et sexuelles subies dans le cadre de soirées organisées par des adultes. L'origine de ce témoignage est inconnue et aucun lien n'a pu être établi avec l'abbé Pierre.

La deuxième note concerne le témoignage de OO. qui a transmis des informations sur des personnes autres que l'abbé Pierre pour des faits de violences sexuelles sur mineures.